

TARIFS 2021-22

ENGLISH NURSERY (de 15 mois à 3 ans) - Période du 06 septembre 2021 au 1^{er} juillet 2022

paiement possible par mensualités - conditions voir auprès de l'agence

Inscription annuelle à raison de 35 séances d'1h30 - soit 52h30 / an

15,50 € / h

A noter : chaque atelier requiert un minimum de 3 enfants pour avoir lieu jusqu'à 5 maximum

Carte Discovery Pass = 15 h

18 € / h

(réservée aux enfants qui n'ont jamais été inscrits à l'Atelier d'Anglais. Valable 1 seule fois par enfant).

ATELIERS ENFANTS (de 3 à 16 ans) - Période du 13 septembre 2021 au 18 juin 2022

paiement possible par mensualités - conditions voir auprès de l'agence

Inscription annuelle à raison d'1 h/semaine (engagement annuel) – soit 32h / an

15,50 € / h

Carte Discovery Pass = 10 h

18 € / h

(réservée aux enfants qui n'ont jamais été inscrits à l'Atelier d'Anglais. Valable 1 seule fois par enfant).

Oral ludique en individuel

38 € / h

A noter : chaque atelier requiert un minimum de 3 enfants/ados pour avoir lieu jusqu'à 8 maximum

AIDE SCOLAIRE EN ANGLAIS (du CM2 à la Term) - Période du 13 septembre 2021 au 18 juin 2022, soit 32 semaines d'activité

Formule annuelle 22,99€/h - 1 cours hebdomadaire jusqu'à la fin de l'année scolaire

Formule trimestrielle 24,99€/h - 1 cours hebdo pendant 12 semaines

Cours ponctuel 38,00€/h - Une séance de cours ponctuellement pour revoir un thème

Oral en face à face 42,00€/h - Compréhension et expression orale, discussion anglaise

Les cours sont d'une durée de 2 heures

Test de niveau gratuit et sans engagement

A noter : chaque groupe requiert un minimum de 2 ados pour avoir lieu jusqu'à 5 maximum

ADULTES Particuliers / Loisirs - Hors financement CPF et Plan de formation – toute l'année

paiement possible par mensualités - voir conditions auprès de l'agence

FORFAITS COLLECTIFS (2 à 6 personnes max de même niveau)

Séances de 2h en journée et d'1h30 en soirée

- 70 heures 18,50 € / h
- 35 heures 19,50 € / h
- 10 heures 20,50 € / h

FORFAITS INDIVIDUELS (face à face avec un animateur natif):

- 35 heures 39 € / h
- 15 heures 40 € / h
- 1 heure ponctuel 42 € / h

Prépa certification

- 10 h = 420 €
- 20 h = 760 €

Certification

- 135 €
- 90 €

Pateforme e-learning : licence d'1 mois en accès illimité : 50€

anglais en ligne, tutoré, basée sur votre niveau d'anglais, vos centres d'intérêt, votre secteur d'activité

ADULTES : Prises en charge du financement dans le cadre de la formation professionnelle CPF (ex DIF) / Plan de formation / Pôle Emploi – toute l'année

Cette prise en charge permet aux salariés et demandeurs d'emplois de bénéficier librement via un financement par le CPF de formations d'anglais pour s'améliorer à l'oral et à l'écrit dans un cadre professionnel ou personnel. Toutes ces séances de cours pour adultes peuvent se financer à 100% par le biais du compte personnel de formation alimenté chaque année et suivi par la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) auxquels les entreprises payent la contribution CPF. Consultez votre compte : moncompteformation.gouv.fr - **Test de niveau : gratuit et sans engagement**

Réductions : -5% en cas de renouvellement d'inscription

-10% pour le 2^{ème} enfant/adulte et -20% pour le 3^{ème} enfant

-10 % demandeurs d'emploi / étudiants

-10 % Tarif CE (partenariat Alstom et Crédit Agricole)

- Les enfants fréquentant nos ateliers bénéficient de 10% de réduction sur nos stages pendant les vacances scolaires.

- Tout forfait commencé est dû.

- Une carte ou un forfait annuel non consommé en entier pendant la période sept 19 à juin 20 ne pourra être utilisé l'année suivante

- Certains comités d'entreprise peuvent prendre en charge une partie de l'inscription de votre enfant, renseignez-vous auprès de votre C.E

INSCRIPTION

Réduction pour les familles

- 10% pour le 2^{ème} enfant / -20% pour le 3^{ème} enfant / -10% pour le 2^{ème} adulte / Tarifs CE
- Lorsqu'un enfant ou un adulte est inscrit à nos ateliers, il bénéficie d'un tarif réduit sur tous les stages (-10%)

Certains comités d'entreprise peuvent prendre en charge une partie de l'inscription de votre enfant à L'Atelier d'Anglais renseignez-vous auprès de votre CE.

Renouvellement – avantage fidélité

- 5% en cas de réinscription.

Coût des ateliers

Ce coût englobe :

- Les frais de structure dans laquelle vous êtes accueilli
- Le coût d'un animateur de culture anglo-saxonne : formation à notre pédagogie, au programme, préparation et animation des ateliers et cours, suivi pédagogique
- Le programme annuel et l'organisation des activités tout au long de l'année
- Le matériel pédagogique

Comment puis-je payer ?

- Comptant, en plusieurs fois par chèque(s), par prélèvements, en ligne
- Le(s) paiement(s) sont à joindre obligatoirement avec la fiche d'inscription (fournir un RIB en cas de prélèvements)
- Inscriptions en cours d'année : vous réglez au pro rata.

Absences, maladies

- Les séances annulées moins de 48h à l'avance sont comptabilisées.

NB : Tout forfait commencé est dû. En s'inscrivant à un atelier collectif ou à un cours individuel, les participants s'engagent pour la période entière. La mise en place de ces ateliers et cours et surtout leur maintien reposent en effet sur l'engagement des participants à y prendre part durant toute la période prévue à l'inscription.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société L'Atelier d'Anglais et le client. Toute inscription et recours aux prestations délivrées par L'Atelier d'Anglais implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par L'Atelier d'Anglais.

2 - Projet pédagogique et services

Le projet pédagogique de l'Atelier d'Anglais est de permettre à chacun, quel que soit son âge, de participer à une activité en langue anglaise, selon son rythme personnel et ses besoins du moment. Les prestations sont délivrées sous la forme de séances d'animation en langue anglaise dispensées dans le centre pédagogique « L'Atelier d'Anglais », par des intervenants pédagogiques de culture anglo-saxonne tout au long d'une saison décomptée de septembre à juin, sur une base hebdomadaire pour les Ateliers, à raison de 32 séances d'1h pour les enfants scolarisés, de 35 séances d'1h30 ou de 2h pour les adultes « loisirs » et de 35 séances pour les enfants en English Nursery sur l'année scolaire ou sur un stage pendant les vacances scolaires. Saisons réparties selon un calendrier fixé par L'Atelier d'Anglais. L'Atelier d'Anglais se réserve le droit d'annuler un atelier annuel, un stage vacances ou une séance si moins de 3 enfants ou adultes y sont inscrits moyennant une information communiquée au client au moins 24h à l'avance.

3 – Prix

Les tarifs indiqués sur les brochures tarifaires s'entendent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services.

4 – Paiements

Le paiement est exigible dans sa totalité le jour de l'inscription. Le paiement est réalisé par chèques, en espèces, en ligne ou par prélèvements mensuel (RIB à joindre au moment de l'inscription). L'inscription vaut pour le forfait choisi ou pour l'année. Tout retard de paiement entraînera l'application d'un intérêt moratoire de 12 % l'an et d'une clause pénale de 15 % sur les montants dus en principal. L'Atelier d'Anglais se réserve par ailleurs toute liberté de poursuite judiciaire pour faire valoir son bon droit.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'Atelier d'Anglais se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle inscription jusqu'à apurement du compte. L'Atelier d'Anglais pourra refuser de dispenser au client les ateliers d'anglais concernés sans que celui-ci puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

5 – Inscription

Toute inscription ne devient définitive qu'après paiement effectué dans les conditions indiquées au point 4 ci-dessus.

En cas de déménagement des locaux dans un rayon de 20 km aucun remboursement des inscriptions ne pourra être effectué. La visio pourra être mise en place en remplacement.

6 - Absences

Les absences ne peuvent pas être remboursées ou re-créditées (sauf fermeture exceptionnelle émanant d'une information gouvernementale, ex : pandémie, confinement ...).

Les ateliers peuvent être rattrapés seulement en cas d'absence pour cause de maladie lorsque l'effectif dans un autre groupe le permet (fournir un certificat médical). Les absences pour autres raisons (départ en week-end) ne seront pas prises en compte.

7 – Résiliation

En s'inscrivant à un atelier ou à un stage, les participants s'engagent pour la saison entière ou le cycle entier. La mise en place des activités, et surtout leur maintien, reposent en effet sur l'engagement des participants à y prendre part durant toute la saison.

Aucune résiliation ne sera acceptée quel qu'en soit le motif, sauf en cas d'un déménagement sur présentation de pièces justificatives et après régularisation d'éventuels impayés.

8 - Dispositions générales – Force majeure

Les parties ne seront pas tenues pour responsables ou considérées comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est due à un cas de force majeure : toute décision de justice ayant force exécutoire, tout ordre ou décision du gouvernement ou d'une entité administrative, les tempêtes, les inondations, les catastrophes naturelles, les mouvements sociaux (hors personnel de L'Atelier d'Anglais), les émeutes, les

insurrections, les sabotages physiques ou logiques, les guerres, les pandémies et épidémies, les destructions ou détériorations catastrophiques de tous équipements ou locaux; l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements d'électricité ou les interruptions de réseaux de télécommunications. La partie victime d'un cas de force majeure devra en informer l'autre sans délai.

8 – Non sollicitation

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/les intervenants pédagogiques de L'Atelier d'Anglais et de recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui lui aura été confiée par L'Atelier d'Anglais.

9 – Retard

L'Atelier d'Anglais se réserve le droit de facturer au client des frais de garde d'un montant forfaitaire de 8 euros TTC par tranche de 15 minutes, au cas où un intervenant sera obligé de garder un enfant au-delà de l'horaire de sa séance en raison du retard de la personne chargée de récupérer l'enfant au centre pédagogique, et ce quel que soit le motif du retard.

Les parents s'engagent sur la ponctualité pour déposer et récupérer les enfants. Les enfants sont pris en charge durant les horaires d'atelier. En dehors de ces heures, les parents sont seuls et uniques responsables.

10 – Comportement-Discipline

Dans le cas de comportements persistants d'un enfant portant atteinte de manière préjudiciable à la bonne conduite des ateliers, L'Atelier d'Anglais, après un premier avertissement auprès des parents qui serait resté sans effet, se réserve le droit d'exclure l'enfant pour une période temporaire ou définitive. Le règlement de la prestation souscrite restera intégralement dû à L'Atelier d'Anglais.

11 – Droit à l'image

L'Atelier d'Anglais est autorisé, sauf décision contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants lors des séances d'animation dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les espaces internet de L'Atelier d'Anglais ou dans les grands médias d'information. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné sur la fiche d'inscription.

12 – Matériel – Propriété Intellectuelle

Tout matériel (livres, revues, DVD, CD.....) mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par L'Atelier d'Anglais reste sa propriété exclusive.

Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et sur les espaces internet de L'Atelier d'Anglais sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soient, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de L'Atelier d'Anglais.

13 – Assurance

L'Atelier d'Anglais est régulièrement assuré au titre des prestations fournies en responsabilité civile professionnelle. Toutefois, L'Atelier d'Anglais ne peut en aucun cas être tenus responsables de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants. Dans le cadre de leurs activités dans le centre, les familles s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile pour les enfants inscrits à L'Atelier d'Anglais.

14 - Règlement Général sur la Protection des données :

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription sont enregistrées et traitées dans un fichier informatisé par la SARL L'Atelier d'Anglais au fin de leurs intérêts légitimes pour la gestion de leurs clients et de leurs prospects. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées aux équipes pédagogiques, administratives et commerciales.

Lorsque les informations recueillies concernent un enfant, celles-ci le sont pour la sécurité et le confort de l'enfant et ses parents ou titulaires de l'autorité parentale autorisent dès à présent la SARL L'Atelier d'Anglais, dans l'intérêt de l'enfant, à collecter et traiter ses données personnelles.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, un droit d'accès aux données le concernant peut être exercé par chaque client ou prospect ainsi qu'un droit de rectification en contactant le Service Clients L'Atelier d'Anglais - 75 bd Cognehors 17000 La Rochelle.

15 – Juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles et les produits proposés à la vente sont conformes à la législation française. Tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente sera soumis aux juridictions compétentes.